



Chers amis

C'est avec grand plaisir que nous vous adressons notre **cinquantième numéro** du bulletin de liaison...le Volcelest. C'est une étape importante dans la vie d'une association et nous pouvons être fier du travail accompli depuis 20 ans; en effet le N°1 est daté de septembre 2002 ! Ce bulletin permet de suivre l'évolution de tout ce qui gravite autour de la chasse du grand gibier dans le Loir-et-Cher et par de nombreuses interviews qui jalonnent ces numéros, de mieux connaître les personnalités qui « font » la chasse du grand gibier dans notre département. Ainsi, institutions, associations, organismes divers ont été passés au crible et je vous invite à lire ces numéros (ou les relire pour les membres plus anciens) ils sont intégralement disponibles sur notre site Internet ...

L'été 2022 restera dans les mémoires comme un été où la sécheresse a durement frappé nos bois et nos campagnes. Les arbres souffrent, les mares et ruisseaux sont asséchés. La faune et la flore vont sans doute mettre plusieurs mois ou années, à s'en remettre. Si les animaux adultes ont une plus grande capacité à résister à ces vagues de chaleur, qu'en est-il des jeunes nés au printemps, qui n'ont à peine connus les pluies bienfaitrices. Le lait maternel a-t-il été abondant et suffisant ? Autant de questions que tout membre de l'ADCGG 41, en tant que chasseur « gestionnaire » doit se poser dans ses sorties estivales et les battues automnales...

Bonne saison, soyez prudent et RDV dans quelques années pour le N°100 !

Philippe LAVALLART, Président ADCGG 41

INTERVIEW: Marie DOYEN, déléguée UNUCR 41

Les chasseurs de Loir-et-Cher connaissent plutôt Marie DOYEN comme technicienne de la FDC 41, en charge des animations nature mais c'est aujourd'hui la déléguée de l'UNUCR 41 qui nous intéresse pour notre 50ème numéro du Volcelest.

Marie, pouvez-vous nous rappeler l'historique de cette belle association ?

Forestier, passionné de chasse au grand gibier et plus particulièrement au sanglier, François Magnien a développé la recherche du grand gibier blessé et a créé, avec l'aide et l'appui de l'ANCGG, notre association nationale en 1980. Depuis, de nombreuses délégations et associations départementales ont vu le jour en France. En 2022, 83 délégations couvrent l'hexagone.

Aujourd'hui, l'association nationale est bien structurée : 780 conducteurs agréés pratiquent régulièrement et ont effectué près de 30 000 sorties lors de la dernière saison de chasse ! La dernière actualité nationale est la reconnaissance, juste avant l'été, de l'UNUCR comme association d'intérêt général. C'est une reconnaissance fondamentale pour tous ces bénévoles qui œuvrent depuis 42 ans derrière leur chien, au service des autres !

Pouvez-vous nous donner quelques chiffres sur notre département ?

La saison dernière, les 20 conducteurs agréés par l'UNUCR dans le département ont réalisé bénévolement plus de 1200 interventions, avec un taux de réussite de 47%. Plus de 420 animaux ont ainsi pu être retrouvés, tandis que d'autres recherches n'ont pas abouti. A noter aussi les 326 contrôles de tir (qui n'ont donc pas donné lieu à une recherche). Ce dernier chiffre est à encourager car le chasseur doit impérativement vérifier ses tirs...

Pour rappel, il a été prélevé plus de 45 000 grands animaux sur le département lors de la dernière saison de



Marie DOYEN,
Une passion vécue... « jusqu'au bout ! »

INTERVIEW : Marie DOYEN, déléguée UNUCR 41

chasse : 1200 interventions c'est donc trop peu lorsque l'on sait qu'en moyenne 15 % des animaux tirés sont blessés !

Outre les conducteurs agréés, la délégation 41 compte également de nombreux chasseurs individuels ainsi que des territoires de chasse. Ces 2 typologies adhèrent souvent pour « remercier » des bons et loyaux services le couple conducteur-chien qui œuvre le lendemain de la chasse. En effet, que représentent 35€ de cotisation déductible d'impôt à 66% pour un particulier ou une adhésion de 50€ dans le budget annuel d'une société de chasse ?

Nous voyons depuis plus d'un an que la délégation départementale « bouge »...

J'ai en effet repris les rênes de la délégation de Loir-et-Cher en octobre 2020. Depuis, l'équipe se réunit régulièrement pour essayer d'insuffler une nouvelle dynamique.

Quels sont alors les projets et les objectifs de l'UNUCR 41 ?

Pour dynamiser une délégation, il faut lui donner de la visibilité, se rendre disponible pour rencontrer les chasseurs et les sensibiliser à la recherche du grand gibier blessé. Il faut également renouer le lien entre les conducteurs, rétablir le lien avec les adhérents, accompagner les futurs conducteurs. C'est ce à quoi je me suis engagée en reprenant la délégation, car c'est aussi ce en quoi je crois. Nous œuvrons donc sans relâche pour atteindre ces objectifs.

En termes de communication, nous avons créé et édité une plaquette avec le concours de l'imprimerie Médi6. Tous les détenteurs d'un plan de chasse ou d'un carnet de prélèvement sanglier en ont été destinataires. Elle peut être également distribuée sur les événements ou directement auprès des chasseurs de grand gibier. Avec l'aide de l'entreprise MT Bourgoin, nous avons également acquis une bâche qui permet de donner de la visibilité à la délégation sur les différentes manifestations.

Nous avons également accepté avec plaisir les interventions aux AG pour lesquelles nous avons été sollicités (CABS, ADCGG41, ASCC41). Elles permettent un contact direct et enrichissant avec les chasseurs.

Outre la participation avec les autres associations de chasse spécialisées à la Fête des Associations de Montrieux en mai dernier, nous intervenons depuis 2 ans au stage chasse, pêche et nature proposé aux jeunes par la FDC41. Nous sommes également présents au Salon du Game Fair où l'UNUCR fêtait cette année ses 40 ans (+2).

Pour contacter l'UNUCR 41

Marie DOYEN, Déléguée départementale

06.81.66.56.09 / maje.doyen@orange.fr

Enfin, l'évènement majeur de la délégation est l'organisation d'une épreuve officielle multi-races de recherche au sang sur piste artificielle, passage obligé pour agréer les jeunes chiens. Cette épreuve s'est déroulée le 20 août dernier à Gy-en-Sologne et a réuni 6 couples conducteur-chien, dont certains venaient de fort loin (Pointe du Raz, Lourdes, ...). Un très beau succès, puisque 5 candidats ont validé leur épreuve. Aucune épreuve UNUCR n'avait été organisée depuis 14 ans dans le département !

Bien évidemment, rien ne serait possible sans l'investissement de nos bénévoles, qu'ils soient conducteurs ou sympathisants, et je tiens ici à les remercier une fois de plus pour leur soutien !

Quels sont les conseils de base que vous pourriez donner à nos membres, chasseurs de grand gibier ?

Ces conseils sont très importants, car le respect des consignes et des bonnes pratiques favorisera la réussite d'une recherche. Pour rappeler les principales, on peut citer :

- Bien baliser l'anschluss, sans piétiner le lieu où l'animal a été tiré : « *Chercher avec ses yeux, pas avec ses pieds...* »
- Rechercher et laisser sur place les indices de blessures
- Ne pas mettre un chien non agréé pour la recherche (ou pire la « meute entière ») sur la voie d'un animal blessé
- Ne pas suivre l'animal blessé au-delà de 100 m
- Faire appel à un conducteur agréé...

Il faut avoir la liste sur soi avec son permis de chasser. Cette liste est disponible sur Internet (site de la FDC41 ou de l'UNUCR), sur le livret d'ouverture annuel, le cahier de battues, le magazine de septembre de la FDC 41

Un préalable, dont il faut encourager les initiatives, **est l'entente avec les voisins sur le fameux « droit de suite »...** Combien de recherches interrompues alors que la voie est excellente ? Il faut faire bouger les lignes. Un dialogue constructif avec ses voisins, sur la connaissance de la recherche des animaux blessés, pourrait déjà faire avancer les choses.

Dans le Loir-et-Cher, 19% des échecs sont dû au refus de droit de suite, 7% à un mauvais comportement du chasseur.

Quelques chiffres à retenir (*source UNUCR*) :

- Environ 15 % des animaux tirés sont blessés.
- Près d'un animal blessé sur deux est retrouvé par les conducteurs agréés.
- Un contrôle de tir sur trois débouche sur une recherche.
- 20 % des contrôles de tirs permettent de retrouver un animal blessé.

Brevet Grand Gibier 2023

Une nouvelle cession du Brevet Grand Gibier verra le jour au printemps 2023. Inscrivez-vous, parlez-en à vos amis chasseurs...

Renseignements: Patrick Maréchalle 06 76 89 96 54
patrick.marechalle935@orange.fr



P.Lavallart



P.Lavallart

Recherche du grand gibier blessé... Le truc en plus !

Certaines chasses remettent à leurs chasseurs des fiches de recherche, qui sont redonnées aux chefs de lignes en fin de chasse. N'hésitez pas à vous inspirer du modèle ci-dessous, voir à le photocopier !

RECHERCHE (AU SANG) DEMANDE CONTROLE DE TIR PAR CHIEN DE SANG

<p>CHASSEUR N° du poste : Nom/Prénom : Téléphone : Arme : <input type="checkbox"/> Carabine <input type="checkbox"/> Fusil Calibre :</p>	<p>ESPECE : <input type="checkbox"/> CERF <input type="checkbox"/> BICHE <input type="checkbox"/> CHEVREUIL <input type="checkbox"/> SANGLIER, poids : <input type="checkbox"/> Petit <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Gros</p>
<p>LOCALISATION : <input type="checkbox"/> Sort entre poste..... et poste..... <input type="checkbox"/> Rentre entre poste:.....et poste..... <input type="checkbox"/> Fait retour entre posteet poste... <input type="checkbox"/> Autre :</p>	<p>ANSCHUSS balisé : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui préciser : <input type="checkbox"/> Rubalise blanche et rouge <input type="checkbox"/> Ruban, préciser couleur : <input type="checkbox"/> Brisée <input type="checkbox"/> Coup de botte <input type="checkbox"/> Autre :</p>
<p>REACTION AU COUP DE FEU : <input type="checkbox"/> Tombe et repart aussitôt <input type="checkbox"/> Tombe et repart après un délai <input type="checkbox"/> Saute des quatre pieds <input type="checkbox"/> Se cabre <input type="checkbox"/> Se contracte <input type="checkbox"/> Crie <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :</p>	<p>INDICES <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Sang <input type="checkbox"/> Poil <input type="checkbox"/> Os <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : <input type="checkbox"/> Nbre de tirs : Animal poursuivi par les chiens : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>

PRECISIONS complémentaires et/ou croquis au dos de cette fiche

Agenda

16 septembre 2022: AG de l'ADCGG 41 à Vineuil

25 septembre 2022 : Ouverture de la chasse dans le département

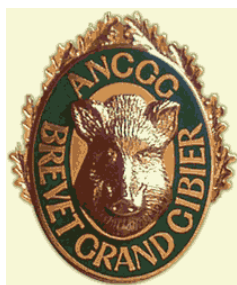
1er décembre 2022, retour des carnets sangliers à la FDC 41

3 décembre 2022, marché Louis XII à Blois...la venaison

28 février 2023: Clôture générale de la Chasse

31 mars 2023, clôture de la Chasse au sanglier

19 au 20 mai 2023, Journées Nationales ANCGG à Biarritz



AFMT

Le département vient de s'enrichir d'un nouveau cotauteur AFMT (et membre de notre association) en la personne de **Gilles PAJON**, bien connu du monde des piégeurs et de la FDC 41, puisqu'il en est le Vice Président

N'hésitez pas à lui confier vos trophées...

Gilles PAJON

06 87 83 78 88

aplcp@orange.fr

ANCGG 1950-2020

70 ans de gestion du Grand Gibier et de formation des chasseurs (suite du n°48 et 49 du Volcelest)

L'ANCGG vient de fêter ses 70 ans ! La crise sanitaire n'a pas permis de fêter dignement cet anniversaire, mais nous revenons sur les principaux faits à mettre à l'actif de l'ANCGG.

2000 : Alain François devient le 4ème Président de l'ANCGG

2002: Création de l'option « arc » au Brevet Grand Gibier

2004: Le 10 000ème breveté est fêté au Game Fair

2005: Création de l'AFMT et la revue nationale prend le nom de *Grande Faune*

2008: Co-organisation par l'ANCGG du Symposium Cerf de Dijon

2009 : Participation de l'ANCGG au Plan National de Maitrise Sanglier

2010 : Création de l'option « vénerie » au Brevet Grand Gibier

2012: Un décret du Conseil d'Etat du 1er août attribue à l'ANCGG la Reconnaissance d'Utilité Publique

Suite de la « saga » ANCGG dans le prochain N° du Volcelest.

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ADCGG 41

La prochaine Assemblée Générale de l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de Loir-et-Cher se tiendra

le VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022 au siège de la Fédération des Chasseurs de Loir-et-Cher, **36 rue des Laudières à Vineuil à partir de 18h00**

Ordre du jour

Rapport moral et d'activités

Rapport financier

Intervention des invités

Questions diverses

Un pot de l'amitié clôturera cette AG



ADCGG41
Président
Philippe LAVALLART
40 Grande Rue
41 500 Lestiu
Téléphone 06 08 10 10 24
philippe.lavallart@agglopolys.fr



Retrouvez nous sur le Web www.ancgg.org/ad41

La chasse du grand gibier est toujours la cible de nombreux détracteurs (suppression de la chasse le dimanche, retour du tir du chevreuil à plomb, etc..etc..)

Notre association a besoin de vos remarques, suggestions et donc de vos adhésions pour défendre notre passion .

Adhésion pour l'année 2022 à l'association ADCGG 4120 €

Adhésion 2022 + abonnement à la revue Grande Faune.....50 €

Merci de nous adresser votre cotisation sans tarder, cela nous évitera des relances inutiles !

Trésorier : Bernard MEZIERES, 63 rue Masséna 45240 La Ferté Saint Aubin 0607704086 mezieresbernard@yahoo.fr